

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL REPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de l'Allier
Arrondissement de Moulins
Commune de Bresnay

15/12/2025-04

Date de convocation :
08/12/2025

Date d'affichage :
08/12/2025

Nombre de membres :
En exercice : 9
Présents : 0
Absents : 0
dont Pouvoirs : 0

Présents :
ALBERTINI Coraline
ALLIX Christian
CHERVIER Alain
GUILLLOT Sandrine
DJAFRI Françoise
DUBUISSON Pierre
SLOMA Pascale
BENARD Raymond

Excusés : /

Absente :
CREVISIER Sabrina

Secrétaire de séance :
ALLIX Christian

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture :
Le

Et publication du :
.....

Le 15 décembre 2025, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil de la Mairie, sous la présidence du Maire.

OBJET : Décision modificative – Récupération du FCTVA.

Monsieur le Maire rappelle que des études d'avant-projet ont été réalisées en 2023 pour l'opération 227 de construction de l'espace multifonctionnel, puis des honoraires ont été réglés en 2024. Il rappelle également que des études ont été réalisées en 2024 pour l'opération 230 de rénovation des logements communaux chemin du Plaisir.

Afin de récupérer le FCTVA sur les factures des 2 opérations achevées, une décision modification doit être prise, à savoir :

Opération n° 227 :

2023 :

- Dépenses : 1680 € à l'article 2131

- Recettes : 1680 € à l'article 203

2024 :

- Dépenses : 8256 € à l'article 2131

- Recettes : 8256 € à l'article 203

Opération n° 230 :

2024 :

- Dépenses : 3260.95 € à l'article 2135

- Recettes : 3260.95 € à l'article 203

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et après en avoir délibéré,

ACCEPTE

1. cette décision modificative.

Le Maire,



Alain CHERVIER

Fait et délibéré à la salle du conseil en la Mairie de Bresnay,
les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,
Au registre, sont les signatures.

Le secrétaire de séance :



